

13 juillet 2017 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Transcription du discours d'Emmanuel Macron à l'hôtel de Brienne

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Madame la Ministre des Armées.

Mesdames et messieurs les Ministres,

Mesdames et messieurs les Elus,

Monsieur le chef d'état-major des armées,

Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, soldats, marins et aviateurs,

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous ici, ce soir, à la veille de notre fête nationale et quelques heures avant ce défilé auquel nombre d'entre vous allez participer.

Demain, en descendant les Champs-Elysées, vous aurez l'honneur et le privilège de représenter les armées devant les Français. Vous serez aux côtés de vos camarades américains avec lesquels vous combattez partout dans le monde. Les Français vous regarderont avec admiration, non seulement parce que vous représentez le glorieux héritage de notre tradition militaire, mais surtout parce que vous incarnez la modernité d'une armée servie par des professionnels d'excellence. De cela, je suis fier, depuis le premier jour.

Les Français sont fiers de leurs militaires. Ils ont raison. Ils savent que vous accomplissez chaque jour, pour leur protection, des missions importantes, risquées. Ils savent les sacrifices que vous acceptez, les risques que vous prenez et l'engagement de tous les instants qui est le vôtre. En tant que chef de l'Etat et chef des armées, je tiens à vous exprimer ma profonde estime et la reconnaissance de toute la Nation pour ce que vous faites au service de la France, au service de notre défense et de notre sécurité.

Je suis allé à la rencontre de vos camarades à Gao, quelques jours après mon investiture et plus récemment en plongée à bord du SNLE Le Terrible. D'ici la fin de ce mois, je me rendrai de nouveau dans les forces sur une base aérienne. C'est pour moi une priorité de vous rencontrer, de vous encourager, car le succès des opérations que nous menons, là où nos intérêts le commandent, est la garantie de notre sécurité.

Partout, sur les théâtres extérieurs et les océans, mais également plus près de nous, dans l'Hexagone et les Outre-Mer, vos camarades se donnent entièrement à leur mission et ils font honneur à leur engagement.

Dans quelques jours, quelques semaines, quelques mois pour certains, ce sera votre tour, vous qui êtes ici ce soir, de prendre leur relève et de poursuivre ces opérations. Vous quitterez alors votre conjoint, votre famille, vos enfants, vos proches et le rythme de leur vie quotidienne en sera modifié, soumis aux contraintes de votre absence. Je sais que le soutien que vous apportent vos familles est le meilleur gage de votre efficacité opérationnelle et je veux ici les en remercier.

Mais je sais aussi combien il est difficile pour elles d'assumer les contraintes liées à la vie militaire : le danger omniprésent, le rythme d'activité, l'imprévisibilité de vos départs, la forte mobilité géographique. Ces spécificités doivent faire l'objet de toute notre attention et je sais que votre ministre et vos chefs y sont particulièrement attentifs.

Au-delà de l'ordinaire, il y a pour vous et vos familles ce qui est exorbitant, indicible et auquel nous ne nous habituons jamais. C'est pourtant une réalité de l'état militaire : mourir en service, dans le cadre de la mission. Depuis un an, onze de vos camarades sont morts en mission opérationnelle, allant jusqu'au bout de leur engagement. Je m'incline avec émotion et respect devant leur mémoire.

Aux familles, dont certaines sont présentes aujourd'hui, qui ont perdu un fils, un frère, un père, un compagnon, je veux témoigner de la profonde solidarité de la Nation. Je sais quelle est votre souffrance et je sais que rien,

aucun mot ne pourra compenser l'absence. Mais je le dis solennellement : leur sacrifice nous oblige. Il nous oblige à continuer à nous battre pour défendre nos concitoyens, nos valeurs, nos intérêts. Car c'est le mandat que nous donnent ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Je veux également saluer les militaires blessés en opérations, dont certains ont pu venir ce soir. Si je me suis rendu à votre rencontre à l'hôpital Percy, dès le jour de mon investiture, c'était pour vous témoigner que vous êtes au cœur des préoccupations du chef des armées. Votre courage, votre dignité forcent notre admiration. Je sais ce qui vous tient, je l'ai vu dans vos yeux : l'engagement, vos camarades. Je me souviens de ces sourires esquissés par qui ne pouvait plus parler, à la simple vue de la photo des siens.

Mais votre volonté n'efface cependant pas toutes les difficultés. C'est pour cela qu'il est de notre devoir impérieux de vous aider et de vous entourer dans la durée. C'est ce qui sera fait. Il est également de notre devoir de tout mettre en œuvre pour la protection de nos forces, qui sont confrontées à des dangers et des menaces protéiformes, évolutives.

Aujourd'hui, les armées sont engagées de manière particulièrement importante sur le territoire national et partout dans le monde, dans de nombreuses opérations.

La première d'entre elles, que vous menez sans discontinuer depuis plus de cinquante ans, c'est la dissuasion. Elle est la clé de voûte de notre sécurité et la garantie de nos intérêts vitaux. Celles et ceux qui contribuent à cette mission permanente, sous les mers, dans les airs et plus largement dans les armées, à la DGA et au CEA, ont un rôle essentiel. Ils agissent dans la discrétion et je l'ai constaté à bord du Terrible, avec une exceptionnelle force de caractère et l'humilité de ceux qui n'ont besoin, ni de faire valoir l'importance de ce qu'ils font, ni de révéler des secrets.

Depuis maintenant plus de deux ans, nos armées sont aussi totalement mobilisées pour relever le défi du terrorisme.

Ce combat contre le terrorisme, nous le menons tout d'abord à l'extérieur.

Je me suis rendu deux fois au Sahel avec vos chefs et les ministres. A Gao, j'ai pu me rendre compte des conditions éprouvantes dans lesquelles les militaires de Barkhane accomplissent leur mission ; je veux saluer l'efficacité de nos forces engagées pour la sécurisation du Sahel et pour la paix.

Mais je l'ai redit il y a quelques jours lors du sommet du G5 Sahel : il faut aller plus loin, selon deux axes. Tout d'abord, renforcer la coopération entre tous les acteurs locaux qui doivent prendre en main leur propre sécurité et mieux se coordonner. La montée en puissance de la force conjointe du G5 que nous avons lancée à Bamako est une étape importante. Une attention de chaque instant devra être maintenue pour que ces engagements se concrétisent et je remercie la ministre de retourner au Sahel dès la fin de ce mois avec son homologue allemande, Madame von der LEYEN, pour justement faire un point d'étape. A l'automne, les premières opérations devront être conduites. Il est indispensable en la matière que les opérations de Barkhane et de la MINUSMA soient complétées par cette force conjointe.

Ensuite, il faut aller plus loin que la seule action militaire, qui n'est pleinement efficace que si elle s'inscrit dans un projet plus large de développement. Il ne peut y avoir de paix sans développement et je veux ici saluer l'esprit de responsabilité des militaires que j'ai vus, à chaque instant, soucieux de cet équilibre : conjuguer sécurité et développement pour, après avoir gagné la guerre, pouvoir gagner la paix.

L'Alliance pour le Sahel annoncée à Bamako et dont les ministres ont, ce matin, en présence de la représentante spéciale de l'Union européenne, signé le texte fondateur, l'Alliance pour le Sahel, donc, sera le pilier développement de notre action collective. Elle est une étape essentielle d'une meilleure coopération entre la France et l'Allemagne, mais aussi d'une plus grande efficacité de notre action au Sahel.

Nous intervenons également au Levant. L'action de la coalition internationale a permis de réduire considérable les emprises de Daech. En Irak, Mossoul est tombée après de durs combats. C'est une étape majeure mais là aussi, il nous faudra gagner la paix dans la durée, il faudra construire les formes de notre présence dans la durée car ce conflit une fois gagné, cela ne suffira pas à stabiliser le pays.

En Syrie, la reprise de Raqqa est engagée et je vous l'affirme ici, ma détermination est totale. Nous ne cesserons d'agir que lorsque ceux qui ont commandité ou organisé les attentats à Paris, à Nice, ailleurs, seront définitivement vaincus. Il n'y a pas d'autre scénario aujourd'hui envisageable. Mais nous devons rester lucides sur ces succès, et vigilants. Les résurgences, les ramifications, les relais du terrorisme islamiste sont nombreux et cherchent à profiter de déliquescence de certains Etats. Ils cherchent à s'implanter en de nouveaux endroits, sur de nouveaux continents. Nous devons partout trouver les voies de la réconciliation et du développement pour que les métastases de Daech ne se transforment pas en nouvelles maladies et en théâtres de crise. Je

pense au Levant, au Sanei, mais aussi au bassin du lac renau ou la menace de boko marani continue a mapper le nord du Nigeria, le nord du Cameroun, le Tchad et le Niger.

Nos armées sont également impliquées dans la protection sur notre sol, au plus près des Françaises et des Français.

Il faut le rappeler car c'est une mission qui n'est pas bien connue des Français et qui, pourtant au quotidien, les rassure : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, les centres opérationnels, les sémaphores, les vigies, les tours de contrôle surveillent et détectent tous les mobiles qui se déplacent le long de nos approches militaires maritimes et entrent dans notre espace aérien. En permanence, des avions de chasse, des hélicoptères, des aéronefs de patrouille maritime ou des bâtiments sont en mission de surveillance et de protection pour identifier, intercepter ou dérouter quiconque viendrait à manifester des intentions hostiles contre notre territoire.

Et puis, il y a notre posture de protection terrestre avec l'opération Sentinelle, qui mobilise en permanence 7.000 hommes et femmes en complément de nos policiers et de nos gendarmes. Je veux aussi rendre hommage aujourd'hui à tous vos camarades impliqués dans cette opération. En lien avec le ministère de l'Intérieur, les contours et les modes d'action de cette opération ont beaucoup évolué depuis qu'elle a été enclenchée. C'est une bonne chose car la recherche de l'efficacité doit être notre objectif. Aussi cette évolution continuera. La ministre et le chef d'état-major des armées me proposeront à l'automne une nouvelle doctrine d'intervention qui permettra de revenir en profondeur sur l'organisation de Sentinelle afin, justement, d'avoir une plus grande efficacité opérationnelle et de prendre en compte l'effectivité et l'évolution de la menace.

La circulation du renseignement est également un point capital. La création que j'ai voulue du Centre national de contre-terrorisme répond à cette logique : renforcer la coordination des services, favoriser le partage d'informations, garantir la bonne utilisation des dispositifs disponibles et développer la coopération européenne et internationale en matière de renseignement et de lutte contre le terrorisme. Tout cela, ce sont nos priorités et cela doit aller de pair avec notre capacité à détecter les signaux faibles, à deviner, à prédire et donc à agir par anticipation. Cette anticipation doit dépasser le renseignement pour examiner méthodiquement nos vulnérabilités et les résoudre. Ce doit être l'œuvre de chacun d'entre vous, quelle que soit votre fonction.

Je veux ici également insister sur un autre point qui est celui des réserves opérationnelles, réunies dans la Garde nationale, créée il y a un an à la suite des attentats de Nice. La Garde nationale est particulièrement adaptée et nécessaire pour les missions de protection du territoire et de la population et je m'inscris donc pleinement dans ce cadre. Je souhaite renouveler notre manière de voir la participation des citoyens sous les drapeaux à notre sécurité. Il faut donc continuer à consolider le système des réserves, mieux reconnaître dans la société cet engagement, et le faciliter.

Nos réservistes sont des militaires à temps partiel, certes, mais à pleine capacité et, tout autant que nos engagés, ils incarnent la volonté du peuple français de se défendre face aux menaces de notre époque. Ce désir d'engagement de notre jeunesse ou des plus âgés doit être encore facilité, doit être davantage reconnu parce qu'au-delà de ce qu'ils apportent au quotidien à nos forces, il témoigne d'une société tout entière mobilisée pour la sécurité de nos concitoyens ; il témoigne de ce qui est le ciment même de notre nation.

Mais je veux aller plus loin. Mettre en place un service national universel est également une voie qui permet de sortir de l'individualisme au profit d'un engagement collectif. C'est là aussi le fondement d'une société stable et équilibrée. C'est un engagement que j'ai pris devant les Français. Aussi je désignerai prochainement une commission chargée de me faire des propositions avec cet objectif : non pas remplacer des dispositifs qui, aujourd'hui, fonctionnent et, qu'il s'agisse de l'organisation militaire ou de l'organisation civile, permettent à des jeunes de trouver leur place dans la société, mais bien redonner un sens à ce service national universel dans un cadre que nous aurons à définir.

Enfin, nos armées sont de plus en plus mobilisées dans le domaine cyber. Nous avons vu ces derniers mois une multiplication des attaques. Dans ce nouvel espace de confrontation, des opérateurs des armées contribuent, sous la coordination générale du Premier ministre et en soutien de l'ANSSI, à la détection et à l'attribution des attaques et donc à la cybersécurité nationale. Des efforts conséquents ont été faits dans ce domaine vital, qu'il nous faut prolonger aujourd'hui de manière résolue pour étendre notre protection. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au Premier ministre de diriger d'ici à la fin de l'année une revue stratégique de la cyberdéfense. En cette matière aussi, nos coopérations, en particulier avec nos partenaires allemands, seront renforcées.

Demain encore, nos armées devront continuer à répondre à leur vocation de protection de la France et des Français. Notre outil militaire jouera, comme il le fait aujourd'hui, un rôle clé.

Il est donc absolument essentiel que le ministère des Armées soit doté de moyens nécessaires. C'est tout l'enjeu de la prochaine loi de programmation militaire qui couvrira les années 2019-2025. Cette loi sera inédite car je veux qu'elle marque non seulement la fin de la décroissance, mais également la remontée de notre effort de défense.

Il ne m'a pas échappé que ces derniers jours ont été marqués par de nombreux débats sur le sujet du budget de la Défense. Je considère pour ma part qu'il n'est pas digne d'étaler certains débats sur la place publique. J'ai pris des engagements, je suis votre chef. Les engagements que je prends devant nos concitoyens et devant les armées, je sais les tenir et je n'ai à cet égard besoin de nulle pression et de nul commentaire.

De mauvaises habitudes ont parfois été prises sur ces sujets, considérant qu'ils devaient en aller des armées comme il en va aujourd'hui de nombreux autres secteurs. Je le regrette. J'aime le sens du devoir, j'aime le sens de la réserve qui a tenu nos armées où elles sont aujourd'hui et ce que j'ai parfois du mal à considérer dans certains secteurs, je l'admets encore moins lorsqu'il s'agit des armées. Un effort a été demandé pour cette année à tous les ministères, y compris au ministère des Armées. Il était légitime, il était faisable, sans attenter en rien à la sécurité de nos troupes, à nos commandes militaires et à la situation telle qu'elle est aujourd'hui.

La loi de finances initiale de cette année sera confirmée, à l'euro. A l'euro!

Pour les années à venir, l'engagement que j'ai pris sera tenu dans un contexte où tous les ministères sont appelés aux efforts. Tous. Les engagements que j'ai pris seront traduits dans les faits par le Premier ministre. C'est un effort considérable dans le contexte budgétaire très contraint que nous connaissons. C'est un véritable défi qui doit être décliné à l'aune du contexte stratégique. C'est bien parce que non seulement moi-même, en tant que chef des armées, j'en suis pleinement conscient, mais également le Premier ministre, la ministre et tout le gouvernement que des décisions courageuses en la matière ont été prises, conduisant dès 2018 à construire une trajectoire qui permettra, conformément à nos engagements, d'atteindre le chiffre de 2 % du produit intérieur brut en 2025.

Dès 2018 donc, en plein accord avec le Premier ministre, nous entamerons cette remontée du budget du ministère des Armées dont les crédits budgétaires seront portés à 34,2 milliards d'euros dont 650 millions d'euros de provisions OPEX. Parmi ces ressources, 200 millions d'euros seront consacrés au renforcement de la protection de nos forces partout où elles sont engagées, parce que c'est ce que nous vous devons, parce que c'est l'engagement que j'ai pris. En aucune façon parce que quelques commentaires se seraient élevés. C'est aussi pourquoi j'ai souhaité que cette loi de programmation soit précédée d'ici au 1er octobre prochain d'une revue stratégique de défense et de sécurité nationale que j'ai confiée à la ministre des Armées.

Cette revue stratégique devra examiner notre environnement actuel et prévisible, en particulier les menaces auxquelles la France et l'Europe seront confrontées.

Le phénomène terroriste est aujourd'hui la menace la plus visible et la plus perceptible, car elle pèse directement sur notre territoire. Mais elle est loin d'être la seule. L'émergence, la réaffirmation des politiques de puissance, font peser le risque de voir de nouveau le monde s'embraser. Des idées obscurantistes relayées par un fort prosélytisme mènent une offensive sans précédent sur nos sociétés, en Afrique de l'Ouest mais aussi en Europe. Elles constituent un puissant facteur de déstabilisation et de rupture. C'est pourquoi je souhaite, là aussi, que nous puissions agir de manière concrète au contact des Etats déstabilisés par ces pressions afin de limiter, lorsque nous le pouvons, les flux migratoires, afin de préserver partout où elle est en jeu la stabilité, afin aussi d'assurer dans le domaine maritime, cyber ou aérien la préservation de nos espaces.

Mais je ne veux pas ici préempter les conclusions de cette revue.

Ce qui me paraît certain, c'est que le brouillard de la guerre, loin de se lever, prend aujourd'hui de nouvelles teintes. Les frontières géographiques semblent de nouveau se renforcer et, dans le même temps, les lignes droites de partage qui permettaient de distinguer guerre et paix, défense et sécurité, sécurité intérieure et extérieure, deviennent des lignes brisées. Ces défis sont des défis conjoints que nous avons à relever en permanence dans une complémentarité que nous devons donc réinventer.

Dans ce contexte que la revue stratégique nous permettra de poser, nos armées continueront à assumer les missions fondamentales de défense qu'elles assument déjà : la dissuasion, la protection et l'intervention. Il est également essentiel que nous puissions réinvestir le champ de la prévention et de l'action civilo-militaire. Nous devons prévenir les crises là où elles risquent de se produire et envisager leur résolution dans une approche globale. L'action militaire seule ne permet pas de créer les conditions d'une paix durable. C'est la raison pour laquelle notre intérêt nous commande de nous interroger sur les racines de la violence, de nous battre aussi pour l'éducation, le développement, la justice et tous les gages de stabilité et de sécurité dans la durée.

Pour gagner la guerre, nous devrons faire preuve de pragmatisme et de clairvoyance, en consolidant les atouts de nos armées sans cesse et en recherchant de nouvelles voies de progrès.

Pour cela, je vous fixe quatre lignes directrices qui devront guider vos réflexions et votre action.

La première, c'est l'indispensable faculté d'adaptation qu'il faut encore développer. Nous ne devons pas rester dans les schémas certains et prédéfinis des solutions toutes faites : ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui. Nous devons donc mieux anticiper et toujours nous ajuster ; il faut réfléchir à nos méthodes, vérifier si nos modèles d'organisation et d'action sont en phase, car nos habitudes sont constamment remises en cause. C'est ce que nous allons faire pour l'opération Sentinelle, c'est ce que, sur tous nos théâtres d'opérations, nous devons à chaque fois repenser.

La deuxième, c'est la maîtrise du temps : tout en nous adaptant, il faut porter le regard loin devant pour vérifier que l'outil que nous construisons aujourd'hui répondra aux défis de demain et que nos modèles restent viables. Je pense en particulier au modèle des ressources humaines de la Défense, tant la préservation des compétences indispensables à une armée moderne devient un élément déterminant. La nécessaire gestion du temps court ne doit pas nous faire oublier que les capacités de défense se construisent dans le temps long, qu'il s'agisse des compétences propres au sein des armées, j'ai pu l'observer là aussi en particulier chez les sousmariniers, ou qu'il s'agisse des compétences techniques pour le maintien de nos matériels. Nous avons par le passé fait l'expérience d'externalisations trop rapides, d'une visée à trop court terme pour, parfois, des économies qui ne duraient pas.

Le troisième principe, essentiel à mes yeux, c'est la préservation de notre autonomie stratégique, c'est-à-dire notre capacité à décider seuls, en connaissance de cause, à mettre en œuvre nos décisions sur le terrain. C'est là que se joue la crédibilité de la France, c'est là que se joue la crédibilité même de notre diplomatie. Le rôle de la France, c'est partout de construire la paix ; mais nous ne pouvons construire la paix dans le monde d'aujourd'hui que si nous sommes crédibles, autonomes dans nos stratégies, que si nous savons que lorsqu'un ennemi ne respecte pas les lignes rouges, les franchit, il aura une réplique. Par le passé, lorsque nous avons perdu cette autonomie, nous avons laissé libre court aux actions unilatérales, nous avons laissé notre diplomatie s'affaiblir et nous avons réduit notre capacité à agir, à faire entendre notre voix. Cela implique en particulier de soutenir notre base industrielle et technologique de défense, indispensable à notre souveraineté, mais bien sûr également l'ensemble des capacités et des compétences propres à notre armée.

Enfin, vous devrez sans cesse rechercher les voies d'une meilleure coopération européenne et internationale. Souveraineté et autonomie ne signifient pas isolement ou solitude, bien au contraire : l'action conjointe avec nos partenaires est fondamentale.

Les accords qui ont été signés ce matin avec l'Allemagne sont à cet égard décisifs.

La coopération que nous avons avec les Etats-Unis d'Amérique l'est, à certains égards, tout autant. C'est d'ailleurs en souvenir de l'engagement des Etats-Unis à nos côtés dans la Grande guerre, dont nous célébrons cette année le centenaire, que des troupes américaines défileront demain à vos côtés.

Le Président TRUMP est venu spécialement à Paris pour le 14 juillet et il est mon invité d'honneur ; il l'est pour signifier ce centenaire, la force de notre alliance, la force de ce partenariat ; pour maintenir, justement, dans la durée, la préservation de nos valeurs. Il l'est pour témoigner de l'excellence de notre coopération actuelle, coopération entre nos armées, nos services de renseignement. Il l'est parce que notre coopération militaire est majeure, parce que sur terre, en mer et dans les airs, nos forces combattent côte à côte. Nous poursuivrons cette coopération lucidement, de manière équilibrée et sans arrière pensée.

C'est pourquoi, fidèle à toutes ses alliances, la France s'efforcera aussi et avant tout de développer une Europe de la défense et de développer ses partenariats les plus forts. C'est cela l'esprit de ce que nous avons signé ce matin, c'est cela le cœur aussi de notre mission conjointe.

Pour finir, Mesdames et Messieurs, je voulais m'adresser plus particulièrement aux anciens combattants qui nous font l'honneur d'être présents ce soir, fidèlement, vaillamment, aux côtés de nos militaires d'active. Vous êtes là car le monde combattant est un, quel que soit votre âge, quels que soient les conflits, les opérations extérieures auxquelles vous avez participé. Anciens militaires, aujourd'hui placés au cœur du lien entre l'armée et la Nation, vous êtes des repères, des exemples pour notre société qui en cherche et qui a soif d'engagement. Vous êtes des passeurs de mémoire. La mémoire combattante est un enjeu capital car il s'agit de transmettre aux jeunes générations les idéaux, les valeurs qui font la France; mais il s'agit aussi de comprendre que la victoire et le succès ne sont pas le fruit d'une prédestination : c'est le fruit d'une volonté, c'est le fruit d'un engagement dans la durée, c'est le fruit de vies sacrifiées, c'est un choix constamment réaffirmé. Voilà le message que je vous demande de faire passer aux plus jeunes.

La reconnaissance de la Nation est due à tous les combattants, elle est due également aux orphelins, victimes indirectes des guerres ou d'attentats, à qui l'Etat apporte sa protection. Le statut des pupilles de la Nation date de 1917 ; j'aurai l'occasion, demain, à l'issue du défilé, de leur rendre hommage. Cent ans après l'actualité nous en montre la pertinence. Comme vous ils ont des droits sur nous et je sais l'action remarquable conduite par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerres.

Mesdames et Messieurs, je veux que tous ensemble nous battissions l'avenir de notre Nation. Cela demande du courage, cela demande de la lucidité, cela demande de l'humilité et surtout cela demande de la volonté. Autant de qualités qui fondent la spécificité militaire, autant de qualités qui sont à la source même de la Nation française. Ensemble nous sommes opérationnels, ensemble nous construirons la défense dont notre pays a besoin.

Vive la République ! Vive la France !